

# OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)

L'Office municipal des sports (OMS) a pour rôle de fédérer le mouvement sportif de la commune. À ce titre, il est un interlocuteur privilégié de la municipalité, il favorise la collaboration entre clubs autour de projets communs, il aide les clubs sportifs à être plus efficaces, il organise des activités multisports pour développer la pratique sportive.

## REPRÉSENTER LE MOUVEMENT SPORTIF AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

L'OMS est reconnu par la municipalité comme interlocuteur représentant le mouvement sportif. À ce titre :

- l'OMS participe à la définition du projet sportif local,
- il propose un mode de répartition des subventions municipales aux élus, en toute transparence,
- il donne un avis sur les priorités en matière d'équipements,
- il veille à une mise à disposition optimale des installations sportives municipales pour les associations,
- il favorise la collaboration des clubs de la ville aux vacances sportives et écoles de sports municipales.

## FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE CLUBS POUR DES ACTIONS COMMUNES

L'OMS est le rouage qui permet d'organiser des actions ou des manifestations impliquant plusieurs clubs et différentes activités sportives : Prémisport, la fête du sport en famille, tournois rassemblant collèges et lycées...

## AIDER LES CLUBS SPORTIFS À ÊTRE PLUS EFFICACES

L'OMS vise à développer sa vocation de centre de ressources pour les dirigeants associatifs bénévoles : mise à disposition d'un logiciel de comptabilité (déjà utilisé par de nombreux clubs), diffusion d'informations et de conseils (notamment à travers notre futur site Internet), projet de bulletin sportif périodique permettant aux clubs de mieux se faire connaître, formation et conseils aux dirigeants...

### En savoir plus

Office municipal des sports

Adresse : rue Albert-Camus

Tél. : 04 90 50 03 24

Site internet : [www.oms-miramas.fr](http://www.oms-miramas.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h